

Rapport d'activité 2009



Rédaction : Laetitia DAVID

21 janvier 2010

LA MAISON RELAIS COLBERT EST UN ÉTABLISSEMENT GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION SOS FEMMES ACCUEIL

Bât. Vosges – 2, rue Saint-John Perse – BP 95 – 52103 SAINT-DIZIER CEDEX

Tél. : 03.25.06.50.70 – Fax : 03.25.06.50.12 – Email : maison.relais@sosfemmes.com

SIRET 32280319800025 – APE 8790B – CRÉDIT MUTUEL MEUSE SUD SAINT-DIZIER 10278-02001-00017334440-52

SOMMAIRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	page 4
1. Commission d'admission.....	pages 5 et 6
o membres	
o nombre de commissions d'admission	
o taux de présence	
o nombre de dossiers présentés	
o dossiers refusés	
2. Gestion locative.....	page 6
o nombre d'entrées	
o nombre de sorties	
o taux d'occupation	
o taux de recouvrement des créances	
3. Public.....	pages 6 et 7
o sexe	
o âge	
o type de revenus	
o parcours résidentiel	
o nombre de problèmes psychiatriques	
4. Vie quotidienne.....	pages 8 et 9
o utilisation des parties communes	
o entretien des parties communes	
o entretien des logements	
o notes particulières : visites, respect autrui, nuisances, etc	
5. Animations.....	pages 9 et 10
o activités proposées (domaines : santé, loisirs, sport, culturel, autres)	
o nombre d'activités	
o taux de participation du public	
o partenaires mobilisés sur l'animation	
o résultats	
6. Partenaires (hors animation).....	pages 10 et 11
o partenaires introduisant une demande d'admission	
o partenaires réalisant l'accompagnement social des résidents	
o autres partenaires et types de partenariat	
o résultats	
7. Satisfaction des résidents.....	pages 11 et 12
CONCLUSION.....	page 13

ANNEXES

INTRODUCTION

Une maison relais est destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les maisons relais s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome.

L'établissement ne s'inscrit pas dans une logique de logement temporaire mais bien d'habitat durable, sans limitation de durée, offrant un cadre semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

La Maison Relais Colbert a ouvert ses portes officiellement le 2 février 2009. Elle est intégrée dans un bâtiment de quatre étages sur rez-de-chaussée, sans ascenseur (avec rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite), entièrement réhabilité. Les locaux sont loués par l'OPH de Saint-Dizier, co-porteur du projet.

La structure gère 25 logements de type F1 de 31m² en majorité : 8 au rez-de-chaussée (2 pour personnes à mobilité réduite) et 17 dans les étages. Ils sont équipés de lit, chevet, table, chaises, cuisinière électrique (4 plaques et four), réfrigérateur et rangements.

Deux intervenants sociaux ont en charge la gestion locative, l'animation, la coordination de l'accompagnement social ainsi que l'entretien technique dans les logements. L'accompagnement social est assuré par les services demandeurs et/ou compétents : circonscription d'action sociale, CCAS, services de tutelle, etc.

Après un an de fonctionnement, nous allons pouvoir vous présenter plus en détail l'activité de la Maison Relais Colbert de Saint-Dizier.

En premier lieu, nous reprendrons la procédure d'admission, en nous attardant plus particulièrement sur la commission d'admission et le nombre de dossiers présentés. Nous expliquerons également pourquoi certains ont été refusés.

Puis, nous aborderons les financements ainsi que la gestion locative : nombre d'entrées, de sorties, montée en charge et taux d'occupation, ainsi que le taux de recouvrement des créances.

Ensuite, nous développerons un point sur le public accueilli dans la structure en exposant ses caractéristiques : sexe, âge, type de revenus, parcours résidentiel, problèmes psychiatriques.

Nous nous attarderons par ailleurs sur la vie quotidienne des usagers, tant au niveau de l'utilisation des parties communes que de l'entretien des logements.

En outre, nous présenterons les animations à la Maison Relais, avec les activités proposées, la participation du public et les partenaires mobilisés.

Nous enchaînerons sur les partenaires sociaux, hors partenaires mobilisés sur les animations, c'est à dire introduisant une demande d'admission ou encore réalisant l'accompagnement social.

Nous finirons par une approche de l'avis des résidents qui a pu être relevé par le biais d'un questionnaire de satisfaction.

Enfin, nous pourrions conclure ce rapport d'activité en quelques mots...

1. Commission d'admission

La procédure d'admission prévoit qu'un dossier de demande d'admission soit complété par le service demandeur. Si le dossier est recevable, alors le candidat est rencontré par l'équipe de la Maison Relais, qui lui présente les conditions de vie dans l'établissement. A la condition que le candidat adhère au projet, le dossier est porté devant la commission d'admission pour décision finale.

La commission fonde son avis notamment sur les critères suivants :

- ✓ l'autonomie du candidat dans les actes de la vie quotidienne ;
- ✓ son souhait de vivre dans un contexte semi-collectif ;
- ✓ l'acceptation par le candidat du règlement de fonctionnement de la Maison Relais et de l'accompagnement social, médical et/ou psychologique réalisé par le service demandeur et les partenaires extérieurs.

Si le dossier est validé par la commission d'admission, le candidat est alors invité avec son référent à visiter les locaux de l'établissement. Il signe lors de l'entrée dans les lieux le contrat d'occupation et l'état des lieux, et prend connaissance avec le règlement de fonctionnement qui lui est remis accompagné du livret d'accueil et de la Charte des droits et libertés.

La commission d'admission est composée de :

- ✓ un représentant de l'OPH de Saint-Dizier ;
- ✓ un représentant du CCAS de Saint-Dizier ;
- ✓ un représentant du Conseil Général de la Haute-Marne (circonscription d'action sociale) ;
- ✓ un des membres de l'équipe de la Maison Relais Colbert ;
- ✓ le directeur de l'association SOS Femmes Accueil, gestionnaire de l'établissement.

La première commission d'admission a eu lieu le 13 novembre 2008. Trois dossiers ont déjà pu y être présentés...

Commission d'admission	Membres présents					Dossiers présentés	Avis favorable	En attente	Refusé
	OPH	CCAS	Circo	MR	Direction				
13/11/08	X	X	X	X	X	3	2	1	0
16/12/08	X	X	X	X	X	4	3	1	0
23/01/09	X	X	X	X	X	4	3	1	0
12/02/09	X	X	X	X	X	5	3	2	0
05/03/09	X	X	X	X	X	4	2	1	1
26/03/09	X	X		X	X	6	2	4	0
14/04/09	X	X		X	X	6	5	1	0
12/05/09	X	X	X	X		4	4	0	0
16/06/09	X	X		X	X	3	2	0	1
16/07/09		X	X	X		1	0	1	0
28/08/09		X	X	X		4	1	1	2
25/09/09	X	X	X	X	X	1	0	0	1
06/11/09	X	X	X	X	X	2	0	0	2

Total :

47	27	13	7
----	----	----	---

Moyenne par commission :

4,38 sur 5	3,62	2,08	1	0,54
------------	------	------	---	------

Au total, 13 commissions d'admission se sont réunies en 2008 et 2009, avec un taux de présence des membres la composant de 87,6% en moyenne.

47 dossiers ont été présentés dont certains à plusieurs commissions lorsqu'ils sont mis en attente, que la situation soit approfondie par exemple ou que certaines conditions soient remplies avant qu'un avis favorable puisse être donné (situation financière rétablie ; mise en place d'une TISF ; etc).

Sur la totalité des dossiers, 7 ont été refusés, pour des raisons essentiellement de problèmes d'équilibre du peuplement de la Maison Relais : deux situations psychiatriques trop lourdes à gérer ainsi qu'une situation avec des problèmes d'alcool trop importants.

Par ailleurs, une demande d'admission ne correspondait pas à notre habilitation : en effet, pour cette raison, une mère de famille avec hébergement régulier des enfants n'a pu intégrer la structure.

Également, une personne manquant totalement d'autonomie a vu sa candidature être refusée.

2. Gestion locative

(cf. annexe 1)

Comme nous pouvons le constater sur le tableau en annexe 1, les entrées dans les lieux se sont faites de manière progressive afin d'assurer une prise en charge et un accueil identique à tous les résidents.

La dernière entrée dans les lieux s'est faite le 15 septembre 2009. Une sortie a eu lieu en mars 2009, le logement a pu être attribué dès le mois suivant. Une autre sortie a eu lieu quant à elle en octobre 2009 : le logement est resté inoccupé 2 mois mais devrait trouver un nouveau résident dès février 2010.

A fin 2009, nous avons donc un taux d'occupation de 96%.

Quant à l'exploitation courante, la Maison Relais est financée par la redevance d'une part, et l'Etat d'autre part.

Les résidents ouvrent droit à l'Allocation Personnalisée au Logement (APL). Ils doivent au gestionnaire une redevance et, en pratique, règlent le résiduel non couvert par l'APL entre le 1^{er} et le 10 de chaque mois.

Le montant de la redevance comprend les charges qui intègrent l'eau, l'électricité, le chauffage, ainsi que l'assurance habitation, l'amortissement du mobilier et les services rendus.

Dans la majorité des cas, des demandes d'aide de type FSL sont réalisées par les référents sociaux pour la caution et le premier mois de loyer.

Seuls trois résidents sur la totalité ne sont pas à jour dans leurs règlements de 2009. Une résidente a quitté la structure sans laisser d'adresse, sa dette est devenue une créance irrécouvrable.

Finalement, nous pouvons ajouter que 9 résidents bénéficient d'une mesure de protection sous forme de curatelle ou de tutelle, et que ce sont donc les organismes adéquats qui réalisent les paiements chaque mois.

Le mode de paiement privilégié reste en espèces. En effet, le prélèvement automatique reste peu fructueux : seuls trois résidents ont pu conserver cette façon de payer. Des rejets de prélèvement ont pu être constatés concernant quatre autres résidents ; nous les avons donc invités à nous régler par tout autre mode de paiement afin de limiter les frais de rejet de prélèvement.

3. Public

(cf. annexe 2)

Le public accueilli à la Maison Relais Colbert est mixte : il s'agit d'hommes ou femmes seuls, répondant aux

critères réglementaires c'est à dire à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Comme nous pouvons le constater dans le premier point en annexe 2, il y a un réel équilibre au niveau du nombre d'hommes et de femmes accueillis dans la structure.

Par ailleurs, la répartition des résidants dans les différentes tranches d'âge se fait exactement de la même manière, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes.

Nous pouvons noter toutefois que la tranche d'âge la plus représentée dans la Maison Relais concerne les personnes ayant de 26 à 49 ans, c'est à dire des personnes qui sont en âge de travailler.

Concernant les revenus, nous pouvons constater dans le point deux de cette même annexe que la majorité des résidants perçoivent soit de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH), soit du Revenu de Solidarité Active (RSA), anciennement RMI.

5 résidants (soit 20%) perçoivent des ASSEDIC et seulement 3 résidants (soit 12%) perçoivent un salaire de manière régulière. Ce sont toutefois des salaires peu élevés car ils correspondent à des contrats à temps partiel pour deux d'entre eux et saisonniers pour le dernier. Par ailleurs, à noter que courant 2009, des évolutions ont eu lieu dans certaines situations et que les ressources ont changé à ce même titre, n'étant plus les mêmes qu'au moment des entrées dans les lieux.

Dans le dernier point de l'annexe 2, nous remarquons que les adresses des résidants au moment de l'entrée dans les lieux sont soit en logement autonome, soit chez un tiers (famille ou amis de manière égale), ou encore en structure collective.

Seul un résidant habitait en habitat mobile tandis qu'un autre était hospitalisé en hôpital psychiatrique.

Dans leur parcours résidentiel :

- 11 résidants ont déjà été hébergés en CHRS ;
- 9 résidants ont déjà fait des séjours en hôpital psychiatrique ;
- 4 résidants n'ont jamais vécu en logement autonome ;
- 3 résidants ont connu l'errance et la rue.

Depuis qu'ils ont intégré la Maison Relais, trois résidants sont hospitalisés à l'hôpital psychiatrique de manière régulière et pour plusieurs semaines à chaque fois.

Quinze résidants sont connus par les services psychiatriques pour y avoir déjà fait des séjours ou pour des périodes de suivis.

Certains autres bénéficient d'un traitement médicamenteux depuis plusieurs années et sont suivis au Centre Médico Psychologique (CMP).

D'autres encore nient avoir besoin d'un suivi ou en ont conscience mais rejettent cette forme d'aide.

Dix résidants seulement n'ont pas de problèmes psychiatriques en particulier.

Toutefois, malgré le grand nombre de résidants ayant des problèmes à caractère psychiatrique, les situations semblent plutôt bien s'accorder et les problématiques plutôt bien se confronter.

Malgré cela, il reste important de préciser que les moyens humains dans la structure n'ont pas les compétences pour répondre à ce genre de problèmes, et qu'il n'est pas prévu qu'ils les aient.

Ces résidants demandent beaucoup d'attention et de temps au personnel et peuvent parfois parasiter les activités et animations en cours à la Maison Relais.

4. Vie quotidienne

(cf. annexe 3)

Une salle de convivialité est à disposition des résidants en présence des travailleurs sociaux.

Cette pièce leur permet de se retrouver dans un lieu chaleureux et de rompre leur isolement et la monotonie de leur quotidien.

Les résidants y viennent essentiellement pour :

- regarder la télévision ou un DVD ;
- se balader sur Internet ;
- lire le journal ;
- boire un café ;
- discuter.

Ils profitent simplement du service mis à disposition par moments, et parfois ont besoin d'être avec quelqu'un. Il arrive que les résidants s'y retrouvent à 4 ou 5 autour d'un café et que des discussions entre eux animent la pièce.

L'équipe de la Maison Relais est présente pendant certains temps de repas, et invite régulièrement les résidants à manger avec elle. Beaucoup ont des journées décalées et sont simplement présents dans la salle pendant que d'autres mangent volontiers avec l'employé présent.

Nous pouvons constater dans la première partie de l'annexe 3 que 9 résidants utilisent la salle de convivialité de manière quotidienne. Certains d'entre eux sont là dès l'ouverture et jusqu'à la fermeture. D'autres arrivent plus tard, mais quitteront les lieux à la fermeture comme d'autres.

5 résidants utilisent les lieux communs de manière ponctuelle, en moyenne une ou deux fois par semaine.

10 résidants quant à eux ne sont jamais présents dans la salle de convivialité ou très peu. Certains sont à peine croisés dans les couloirs, d'autres discutent de temps à autre entre deux portes avec l'équipe ou les résidants. La plupart ont des liens sociaux avec d'autres personnes (amis, famille) sur l'extérieur de la structure.

L'entretien des parties communes est réalisé par une personne employée par le biais de Tremplin 52. Elle intervient environ 2 heures chaque semaine.

Les résidants sont toutefois invités à participer au nettoyage de leur vaisselle lorsqu'ils prennent un repas ou un café. En effet, ce n'est pas systématique chez chacun d'eux.

Ils sont par ailleurs responsables de l'entretien de leur logement. Comme nous pouvons le constater dans le deuxième point de l'annexe 3, l'ensemble reste très correct.

L'hygiène dans certains logements reste cependant à désirer.

Une résidante bénéficie de l'intervention d'une TISF depuis qu'elle a intégré la structure afin de maintenir une hygiène convenable.

Quant à une autre, ses problèmes psychiatriques ne lui permettent pas d'assumer l'entretien de son logement au quotidien et la situation s'est dégradée en très peu de temps : une TISF a dû également intervenir.

D'autres résidants entretiennent leur logement mais laissent parfois s'accumuler les tâches ménagères.

De manière plus générale, la vie quotidienne à la Maison Relais se passe bien :

- ✓ les parties réservées à la Maison Relais sont respectées ;
- ✓ les logements sont occupés à titre privatif ;
- ✓ une bonne participation collective s'est mise en place, même si certains résidents ne participent que peu voire pas du tout ;
- ✓ les dégradations extérieures restent acceptables et gérables ;
- ✓ les ordures ménagères sont sorties aux endroits adéquats ;
- ✓ au niveau du vol, un résident s'est révélé cleptomane créant des tensions au sein du groupe, mais la situation a pu s'apaiser suite à notre intervention. Cela a également permis aux résidents de se responsabiliser et de faire attention à leurs affaires ;
- ✓ pas de désordre ou de bagarre n'ont été constatés ;
- ✓ les nuisances sonores concernent surtout quelques résidents qui écoutent de la musique à un son quelque peu élevé. Cependant, cela reste relativement occasionnel ;
- ✓ en ce qui concerne le tapage nocturne, rien de particulier n'a été noté excepté concernant une résidente qui rentre souvent tardivement et dont la situation psychologique n'est pas stabilisée ;
- ✓ rien à signaler concernant les visites que peuvent recevoir les résidents ;
- ✓ aucune propagande d'aucune sorte n'est réalisée ;
- ✓ concernant les fumeurs, des cendriers ont été installés aux deux entrées du bâtiment ; pas de problèmes en particulier n'ont été notés ;
- ✓ nous avons quelques résidents qui rencontrent des problèmes d'alcool : 4 se sont déjà présentés à nous alcoolisés mais leurs comportements n'ont rien d'agressif pour autant ;
- ✓ pas de problèmes de drogue n'ont été constatés jusqu'à présent ;
- ✓ un animal de compagnie est autorisé pour les résidents de la Maison Relais : 2 d'entre eux en avaient plusieurs et ont dû n'en garder qu'un seul ;
- ✓ pour finir, de manière générale, les résidents respectent autrui. Cependant, leurs personnalités et problèmes respectifs leur font parfois dépasser les limites, tant dans la parole que dans l'intrusion dans les bureaux ou au sein d'une conversation. Ils peuvent toutefois entendre les choses et ils sont régulièrement recadrés par les travailleurs sociaux. Souvent aussi, ils culpabilisent et sont amenés à s'excuser auprès d'autres résidents, d'eux-mêmes.

5. Animations

(cf. annexe 4)

Depuis l'ouverture de la Maison Relais en février 2009, les animations se sont mises peu à peu en place. En plus d'actions prévues et organisées à l'avance, des repas communs, des soirées DVD ou télé et des soirées jeux de société s'improvisent de manière très fréquente.

Les repas sont proposés aux résidents présents dans la salle de convivialité le matin ou l'après-midi même. On peut compter à ces moments là un, deux, voire trois participants. Il arrive même que quatre à cinq résidents au total soient là pour un repas !

Dans la majorité des cas, d'autres résidents sont présents pendant les repas dans la pièce, mais ne mangent pas en même temps du fait de leur rythme décalé.

La télévision reste le pôle d'attraction privilégié. Quelques résidents ont chez eux des DVD et viennent les regarder en commun en après-midi ou en soirée de manière improvisée. Nous proposons régulièrement des soirées « jeux de société » afin de leur apprendre à passer le temps autrement que par ce moyen.

Comme nous pouvons le remarquer en annexe 4, les activités proposées touchent à beaucoup de domaines : alimentation, loisirs, culture, nature, écologie, citoyenneté, convivialité...

Le choix des sorties et activités se fait en fonction des demandes des résidents mais aussi de ce qui est proposé sur l'extérieur. Certains résidents restent moteurs dans la mise en place des animations à la Maison Relais en proposant leurs idées et envies à d'autres résidents. Ils soudent plus ou moins le groupe et incitent les autres à participer.

Les activités ayant le plus de succès concernent essentiellement les domaines de l'alimentation et des loisirs. En effet, jusqu'à 10 participants ont pu être présents lors de repas organisés, soit près de la moitié des

résidents. Lors d'une animation organisée pour Halloween, 13 résidents étaient présents ! En ce qui concerne les loisirs, ces derniers participent plus par petits groupes, mais lors d'animations organisées plus souvent : sorties pétanque, cinéma ou encore soirées « jeux de société ».

Le taux de participation aux activités et sorties proposées reste de manière générale tout à fait convenable pouvant avoisiner les 65% certains mois.

A noter toutefois que les premiers mois ne sont peut-être pas significatifs dans la mesure où peu d'activités étaient proposées, les entrées dans les lieux se faisant alors de manière progressive. De plus, un ralentissement peut être constaté au mois de septembre suite au décès d'un des deux travailleurs sociaux et au fait que la gestion de la structure est assurée par une seule personne. Une belle reprise a été notée dès octobre !

Il peut être précisé que les animations et repas improvisés se font toujours de manière régulière.

Aussi, certains thèmes sont en projet suite à des besoins constatés : le tri des papiers administratifs, le budget, l'alimentation équilibrée ou encore le tri des déchets ménagers.

Les partenaires mobilisés sur l'animation restent pour le moment peu nombreux. Toutefois, nous pouvons citer :

- ✓ Cultures du Cœur qui permet aux résidents d'accéder à la culture et aux loisirs à des prix accessibles voire gratuitement : nous avons pu proposer ainsi une visite guidée de la médiathèque et de nombreuses sorties cinéma. Ces dernières se font encore hebdomadairement.
- ✓ Alternative Culturelle qui a mis à notre disposition des entrées gratuites pour des représentations de théâtre : nous avons ainsi réalisé une sortie théâtre et incité un des résidents à y retourner.
- ✓ La MJC qui a fait une réduction sur des places pour un concert de musique.
- ✓ Le SMICTOM qui a permis une visite d'une déchetterie. Nous avons pour projet de réaliser avec eux une information aux résidents sur le tri sélectif dans les prochains temps.

Les animations, sorties, activités proposées à la Maison Relais permettent dans la majorité des cas de rompre l'isolement des résidents. Certains se resocialisent peu à peu et réapprennent à vivre en société. Un lien d'amitié et d'entraide s'est créé entre certains, qui reprennent confiance en eux au fil du temps et en leur place dans la société.

Pour d'autres, un savoir-vivre doit être réinculqué : respect d'autrui dans toute sa différence, prise de conscience de ses propres défauts pour mieux accepter ceux des autres, respect de son lieu de vie et de son environnement. L'effet de groupe prend toute son ampleur et les résidents ne se font pas de cadeaux entre eux : les remarques faites avec humour (ou non) les remettent gentiment face à la réalité. Notre rôle se limite parfois simplement à un peu de médiation.

L'idéal suite aux sorties ou animations reste quand les résidents retournent d'eux-mêmes vers l'extérieur pour reproduire l'activité et qu'ils gagnent en autonomie : un résident qui retourne de lui-même au théâtre suite à une sortie proposée par la structure ; des résidents qui ont envie de s'inscrire à la médiathèque suite à une visite ; un résident qui retourne au cinéma régulièrement et qui incite d'autres à l'accompagner ; des repas organisés par les résidents ; etc.

La Maison Relais prend alors toute sa signification et devient un outil que les résidents peuvent utiliser afin de se réintégrer dans la société.

6. Partenaires (hors animation)

(cf. annexe 5)

Les premières demandes d'admission ont été réceptionnées en octobre 2008 et venaient de l'UDAF. Et jusqu'à fin 2009, 49 demandes d'admission au total ont été instruites par divers partenaires sociaux :

- Circonscription d'action sociale (environ 33% des demandes) ;
- Centre Communal d'Action Sociale (environ 14% des demandes) ;

- ASLO et UDAF (environ 10 et 12% des demandes) ;
- également le Centre Hospitalier de la Haute-Marne, SOS Femmes Accueil ou encore la CAF (quelques dossiers quant à eux).

L'accompagnement social est réalisé de manière générale par les services demandeurs.

Les partenariats les plus fréquents se font toutefois avec la Circonscription d'action sociale de Saint-Dizier ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale.

L'accompagnement social reste primordial dans la majorité des cas ; n'étant pas réalisé à la Maison Relais, la coordination avec les différents intervenants est très importante.

L'intervention à la Maison Relais d'une infirmière en psychiatrie tous les mercredis après-midi (à raison de 4h) depuis mars 2009 fait également partie des partenariats importants.

En effet, elle connaissait déjà un grand nombre des résidents avant leur arrivée dans la structure et reste très sollicitée.

Elle intervient régulièrement dans la salle de convivialité au sein du groupe présent par des échanges et discussions de tous types. Elle rend visite également aux résidents pour des entretiens individuels et plus personnalisés.

Elle est très sollicitée et son temps d'intervention reste peu élevé au vu de l'importance du nombre de résidents rencontrant des problèmes d'ordre psychologiques ou psychiatriques.

Pour prendre tout son sens et favoriser le retour vers l'autonomie de ses résidents, la Maison Relais doit s'intégrer à son environnement social. C'est en favorisant l'ouverture vers l'extérieur, tant au niveau des activités et sorties qu'au niveau des échanges et du travail en commun avec les autres intervenants sociaux, que les résidents pourront utiliser ce service comme un réel tremplin vers un futur logement ordinaire.

7. Satisfaction des résidents

(cf. annexes 6 et 7)

Après un an de fonctionnement, il était intéressant de connaître le point de vue des résidents sur leur logement, les animations, et leur quotidien de manière générale, à la Maison Relais.

Aussi, un questionnaire de satisfaction leur a été distribué. Une aide à le remplir a été apportée à certains d'entre eux, ayant des difficultés à s'exprimer par l'écriture ou dans la lecture.

24 questionnaires ont été distribués, 21 nous ont été rendus. Cela montre que les résidents ont à cœur de donner leur avis sur la structure et leur quotidien.

Sur les 3 manquants, une résidente n'est jamais présente dans la structure et n'a pas investi son logement ; une autre est sur le point de quitter la Maison Relais, et n'a jamais participé aux animations.

✓ Le logement

12 résidents sur 21 ayant répondu, soit 57% environ, trouvent leur logement de taille adaptée ; et 6, soit plus de 28%, trouvent leur logement trop petit.

Le parcours résidentiel des résidents explique en grande partie ces réponses. Également les meubles que chacun a pu apporter en arrivant (12 sur 21, soit 57% environ, avaient des meubles en intégrant la structure) peuvent expliquer que certains trouvent leur logement trop petit. D'autres ont une pathologie telle que leur logement est constamment encombré et le manque de rangement peut effectivement leur laisser l'impression qu'il est trop petit.

A noter que 17 résidents sur 21 ayant répondu ne connaissent pas la superficie de leur logement, soit 80% environ.

Concernant leur espace de rangement, 15 résidents (71% environ) en sont satisfaits.

✓ **Vie à la Maison Relais**

- Entente avec les voisins : une grande majorité des résidents s'entend bien avec le voisinage. 18 résidents sur 21, soit plus de 85%, ne se plaignent pas de nuisances sonores.
- Participation aux animations et activités : 57% des résidents environ disent participer aux animations et activités, et 43% ne pas y participer. Ces chiffres sont effectivement le reflet de ce que nous pouvons observer au quotidien.
- Ambiance générale de la Maison Relais : la majorité des résidents ayant répondu au questionnaire trouve l'ambiance agréable, accueillante, paisible, conviviale, chaleureuse et confortable. A noter, un cas isolé qui a répondu que l'ambiance générale de la Maison Relais est familiale. L'amalgame entre la Maison Relais et la famille peut être facilement fait, dans la mesure où il s'agit également d'un groupe social formant une institution régie par des règles sociales avec la présence d'autorités de type maternelle et paternelle.
- Satisfaction vis à vis de la Maison Relais : de manière générale, excepté un résident qui n'a pas l'air satisfait de la Maison Relais, tous ont répondu qu'ils en sont satisfaits.

✓ **Ce qui est apprécié :**

- savoir qu'on est entouré en cas de besoin ;
- le calme ;
- qu'on ne se sente pas seul ;
- les locaux ;
- lien, rencontres, salle de convivialité, projets en groupe ;
- repas communs et animations ;
- tout le monde ;
- l'ambiance ;
- les activités et les sorties ;
- la convivialité ;
- la lingerie ;
- les échanges avec les travailleurs sociaux ;
- le logement ;
- tout !

✓ **Ce qui serait changé :**

- l'encadrement devrait être plus strict (respect de l'autre) ;
- rien !

CONCLUSION

Les maisons relais sont un dispositif encore récent et à Saint-Dizier. La Maison Relais Colbert répond à un besoin évident. En effet, le nombre de demandes d'admission est important.

Malgré l'importance des problèmes psychiatriques rencontrés, il est primordial d'assurer l'équilibre du public hétérogène accueilli, tant pour la vie quotidienne au sein de la structure que pour permettre au public de puiser sa propre force au sein du groupe.

Les animations, les sorties, les activités proposées deviennent pour certains un des outils principaux à leur guérison sociale et à leur intégration dans l'environnement.

Peu à peu, les résidants reprennent confiance en eux, en leurs capacités, en leur faculté à vivre dans la société, et ils deviennent alors moteur dans leur reconstruction et démarche de recherche d'autonomie.

Si pour certains le chemin est déjà à moitié parcouru, pour d'autres, il faut réapprendre (voire simplement apprendre) à vivre dans un logement : entretien, alimentation, hygiène, autant d'actes de la vie quotidienne qui sont loin d'être acquis pour la majorité.

Pour d'autres, la gestion du budget reste complexe lorsqu'il n'y a pas de service tutélaire en filet de sécurité et le fait de limiter les factures et de recadrer la situation financière peut leur permettre d'acquérir de nouvelles habitudes plus saines.

L'accompagnement social et le travail partenarial gravitent autour de la structure et de chacun des résidants.

Chaque action menée se transpose dans un contexte, selon le vécu de la structure, les besoins présents des résidants, ou encore les moyens à disposition, que ce soit matériels ou partenariaux, par exemple.

Tout reste intrinsèquement lié et se met en place autour des résidants afin de leur permettre une amélioration du quotidien ainsi que de construire leur propre vie.

Ainsi pourra se mettre en place un turn-over qui permettra à d'autres résidants éventuels de puiser au sein de la convivialité et de la chaleur que peut dégager la Maison Relais.

- oOo -

ANNEXES

Annexe 1 :

Gestion locative

GESTION LOCATIVE
2009

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Entrées	0	4	5	5	5	4	2	0	1	0	0	0
Sorties	0	0	-1	0	0	0	0	0	0	-1	0	0
Résidents	0	4	8	13	18	22	24	24	25	24	24	24
% occupation	0	16	32	52	72	88	96	96	100	96	96	96
Paiement redevance	0	4	8	12	18	22	24	23	24	23	23	22
% paiement	0	100	100	92,31	100	100	100	95,83	96	95,83	95,83	91,67

	TOTAL	Moyenne / mois
Nombre d'entrées	26	2,36
Nombre de sorties	-2	-0,18
Nombre de résidents	24	2,18
% d'occupation actuel	96	-
% de recouvrement de redevance (paiement)	-	97,04

Mise à jour le 20 janvier 2010

Annexe 2 :

Public

I) Sexe et âge

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Hommes	0	2	2	3	3	2	1	0	0	0	0	0
- de 25 ans	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
De 26 à 49 ans	0	2	2	1	3	1	1	0	0	0	0	0
De 50 à 65 ans	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
+ de 66 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femmes	0	2	3	2	2	2	1	0	1	0	0	0
- de 25 ans	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
De 26 à 49 ans	0	1	2	2	2	2	1	0	0	0	0	0
De 50 à 65 ans	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
+ de 66 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	TOTAL	%
Hommes	13	50
Femmes	13	50
TOTAL	26	100

	TOTAL	%
Hommes	13	100
- de 25 ans	1	7,69
De 26 à 49 ans	10	76,92
De 50 à 65 ans	2	15,38
+ de 66 ans	0	0
Femmes	13	100
- de 25 ans	1	7,69
De 26 à 49 ans	10	76,92
De 50 à 65 ans	2	15,38
+ de 66 ans	0	0
TOTAL	26	100
- de 25 ans	2	7,69
De 26 à 49 ans	20	76,92
De 50 à 65 ans	4	15,38
+ de 66 ans	0	0

Ne tient pas compte des sortants !

II) Type de revenus

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
RSA	0	0	3	1	2	1	1	0	1	0	0	0
AAH	0	4	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0
ASSEDIC	0	0	0	1	2	1	1	0	0	0	0	0
I. J.	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Salaire	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Retraite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Invalidité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Veuvage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P. F.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	4	5	5	5	4	2	0	1	0	0	0

I. J. => Indemnités Journalières

P. F. => Prestations Familiales

	TOTAL	%
RSA	9	34,62
AAH	8	30,77
ASSEDIC	5	19,23
I. J.	1	3,85
Salaire	3	11,54
Retraite	0	0
Invalidité	0	0
Veuvage	0	0
P. F.	0	0
Autres	0	0
TOTAL	26	100

Ne tient pas compte des sortants !

III) Parcours résidentiel

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Logement autonome	0	0	1	1	1	4	1	0	0	0	0	0
locataire	0	0	1	1	1	3	1	0	0	0	0	0
sous-locataire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
propriétaire	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Structure collective	0	1	1	2	2	0	1	0	0	0	0	0
FJT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
centre hébergement	0	1	1	2	2	0	1	0	0	0	0	0
hôtel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
autre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hébergement Tiers	0	3	2	1	2	0	0	0	1	0	0	0
famille	0	2	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0
amis	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
autre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SDF	0	0	0	0								
Habitat mobile	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHHM	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	4	5	5	5	4	2	0	1	0	0	0

	TOTAL	%
Logement autonome	8	30,77
Structure collective	7	26,92
Hébergement par un tiers	9	34,62
SDF	0	0
Habitat mobile	1	3,85
CHHM	1	3,85
TOTAL	26	100

Ne tient pas compte des sortants !

Mise à jour le 6 janvier 2010

Annexe 3 :

Vie quotidienne

I) Utilisation des parties communes

0 : pas du tout

5 : beaucoup

Moyenne calculée sur le temps de présence (entrée – sortie) à la Maison Relais

(à calculer manuellement, car ne calcule pas de moyenne quand beaucoup de 0)

Logements	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01	0	0	0	2	4	4	3	2,5	2	2	2	2
02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
03	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	1	0
04	0	0	0	0	0	4	4	2,5	2,5	2,5	2,5	3
05	0	0	0	0	0	0	0	0	4,5	4,5	4,5	5
06	0	0	0	0	0	4	4	3	3,5	1	4	4
07	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	4	4
08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	3	4	3,5	3	2	1	0	0
17	0	0	0	2	3	3,5	4	4	4	4	2	3
18	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0
26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
28	0	0	0	0	2	1	2	1	0	0	0	0
29	0	0	0	1	2	2	3	2,5	2	3	3	4
30	0	0	0	1	3	3	3,5	3,5	3,5	3,5	3	3
37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
38	0	0	5	5	5	5	5	5	4	3	3	1,5
39	0	0	2	2	2	2	4	5	5	4	5	3,5
40	0	0	4	4	4	4	4	3,5	3,5	2,5	3	1
41	0	0	0	2,5	4	4	4	4	1	2	2	3
45	0	4	0	0	3	2	2	2	1,5	1,5	1	2
46	0	3	4	4,5	5	5	4	4	3,5	3	2	1
Moyenne	0	1,75	1,67	1,92	2,28	2,48	2,17	1,9	1,74	1,58	1,75	1,67

Logements	MOYENNE
01	2,14
02	0
03	0,5
04	3
05	4,63
06	3,36
07	1,83
08	0
15	0,38
16	2,06
17	3,28
18	0,14
19	0,43
26	0
27	0,1
28	0
29	2,5
30	3
37	0
38	4,15
39	3,45
40	3,35
41	2,94
45	1,88
46	3,55
Moyenne générale	1,94

II) Entretien des logements

0 : logement pas du tout entretenu

5 : logement très bien entretenu

Moyenne calculée sur le temps de présence (entrée – sortie) à la Maison Relais

(à calculer manuellement, car ne calcule pas de moyenne quand beaucoup de 0)

Logements	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01	0	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
02	0	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5	5
03	0	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5	5
04	0	0	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5
05	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	5	5
06	0	0	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5
07	0	0	0	0	0	0	5	5	5	5	5	5
08	0	0	0	0	0	0	5	5	5	5	5	5
15	0	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5	5
16	0	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5	5
17	0	0	0	3	3	3	3	2,5	3	3	3	3
18	0	0	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5
19	0	0	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5
26	0	0	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
27	0	0	5	5	5	5	5	5	5	5	3	3
28	0	0	0	4	4	5	5	5	4	3	0	0
29	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5	5	5
30	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5	5	4
37	0	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
38	0	0	4	4	4	3	3	3	3	3	2	2
39	0	0	4	4	4	5	5	5	4	4	4	4
40	0	0	3	3,5	4	5	5	5	5	5	3,5	3,5
41	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5	5	5
45	0	4	1	0	5	5	5	5	5	5	5	5
46	0	4	4	4	3	3	0,5	1	2	2,5	2	2,5
Moyenne	0	4,5	4	4,42	4,56	4,73	4,65	4,65	4,64	4,62	4,48	4,46

Logements	MOYENNE
01	5
02	5
03	5
04	5
05	5
06	5
07	5
08	5
15	5
16	5
17	2,94
18	5
19	5
26	5
27	4,6
28	0
29	5
30	4,89
37	5
38	3,1
39	4,3
40	4,25
41	5
45	5
46	2,59
Moyenne générale	4,65

III) Comportements et remarques

	01	02	03	04	05	06	07	08	15	16	17	18	19	26	27	28	29	30	37	38	39	40	41	45	46
Respect parties réservées MR	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	3	5	5	5	5	5	5	3	5	4	5	5	5	5	5
Occupation à titre privatif	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	2	4	5	5	5	5	4	5	5	5	5
Participation collective	3	0	0	4	4	4	4	0	0	0	3	0	0	0	0	0	4	4	0	2	3	2	1	2	1
Dégradations extérieures	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	5	5	5	5	3	5	5	5	5	5	5	5
Ordures ménagères	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Vol	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Désordre	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Bagarres	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Nuisances sonores	4	4	4	5	5	5	5	5	5	3	5	5	5	5	5	5	3	4	5	5	5	5	5	5	4
Tapage nocturne	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4
Visites	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Propagande	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	5	5	5
Tabac	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Alcool	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	5	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Produits illicites	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Animaux	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Respect autrui	5	5	5	5	5	3	5	5	5	5	3	3	5	5	2	5	4	3	5	5	5	4	5	5	2

0 : mauvais comportement / qui laisse à désirer

5 : RAS / très bien

Mise à jour le 7 janvier 2010

Annexe 4 :

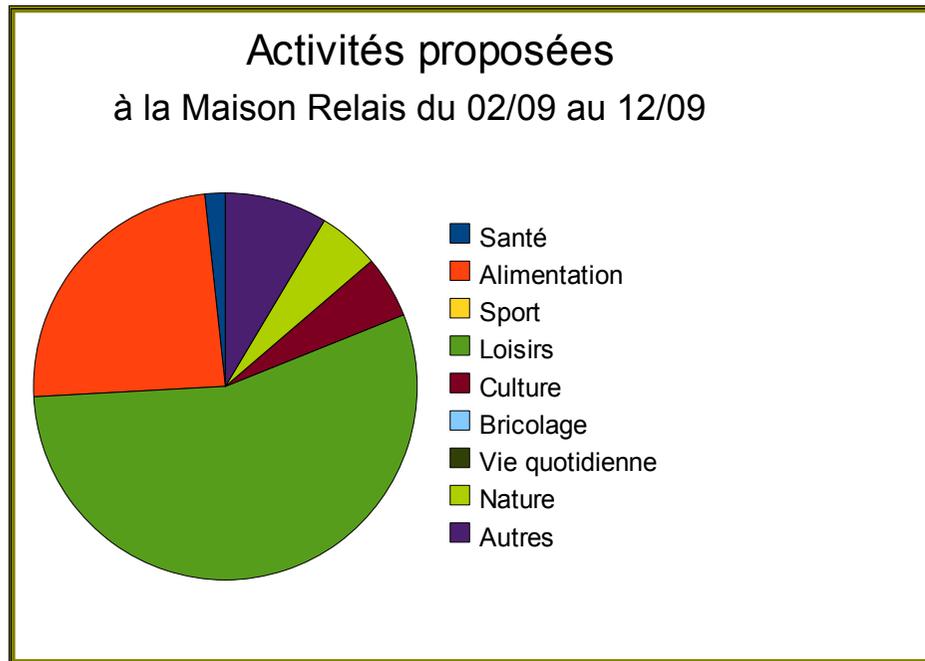
Animations

I) Activités : qualité et quantité

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Santé	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Alimentation	0	1	0	3	0	1	0	2	1	1	1	4
Sport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loisirs	0	0	1	1	1	2	5	6	8	3	3	2
Culture	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0
Bricolage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vie quotidienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nature	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	1	1	1	1	0	0	1	0	0
TOTAL	0	1	1	6	4	5	8	8	10	5	4	6

Autres : écologie, citoyenneté, convivialité, découverte

	TOTAL
Santé	1
Alimentation	14
Sport	0
Loisirs	32
Culture	3
Bricolage	0
Vie quotidienne	0
Nature	3
Autres	5
TOTAL	58



II) Participation du public

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Santé	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Résidants présents	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0
Alimentation	0	1	0	3	0	1	0	2	1	1	1	4
Résidants présents	0	2	0	7	0	4	0	15	10	3	7	33
Sport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résidants présents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loisirs	0	0	1	1	1	2	5	6	8	3	3	2
Résidants présents	0	0	1	4	6	10	17	9	12	6	4	12
Culture	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0
Résidants présents	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0
Bricolage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résidants présents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vie quotidienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résidants présents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nature	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0
Résidants présents	0	0	0	3	4	0	4	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	1	1	1	1	0	0	1	0	0
Résidants présents	0	0	0	3	9	5	8	0	0	13	0	0
TOTAL activités	0	1	1	6	4	5	8	8	10	5	4	6
TOTAL présents	0	2	1	17	21	19	31	24	25	22	11	45
Présents maximum	0	2	8	53	33	46	49	57	63	34	28	106
Entrées	0	4	5	5	5	4	2	0	1	0	0	0
Sorties	0	0	-1	0	0	0	0	0	0	-1	0	0
Résidants	0	4	8	13	18	22	24	24	25	24	24	24
Taux participation des résidants	0	100	12,5	32,08	63,64	41,3	63,27	42,11	39,68	64,71	39,29	42,45

	TOTAL	Moyenne
Activités	58	5,27
Présents	218	19,82
Présents maximum	479	43,55
Taux de participation		49,18

Présents maximum : nombre de résidants maximum possible par activité, que ce soit en fonction du nombre de places disponibles ou en fonction du nombre d'invitations lancées.

III) Partenaires mobilisés sur les animations

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<i>Santé</i>	0	1	0	0	0							
Médecin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmière psy	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
<i>Alimentation</i>	0	1	0	0								
Diététicien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre Social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
<i>Sport</i>	0	0	0	0								
...	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
...	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Loisirs</i>	0	0	0	0	0	1	2	4	7	2	3	0
MJC	0	0	0	0	0	1	0	0	0		0	0
Cultures du Coeur	0	0	0	0	0	0	2	4	7	2	3	0
<i>Culture</i>	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Alternative culturelle	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Cultures du Coeur	0	0	0	0	0	0	1	0	0		0	0
<i>Bricolage</i>	0	0	0	0								
...	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
...	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Autres</i>	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
SMICTOM	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	1	1	1	3	4	8	3	3	0

	TOTAL	%
Santé	1	4,17
Alimentation	1	4,17
Sport	0	0
Loisirs	19	79,17
Culture	2	8,33
Bricolage	0	0
Autres	1	4,17
TOTAL	24	100

Mise à jour le 21 janvier 2010

Annexe 5 :

Partenaires

I) Partenaires introduisant une demande d'admission *A jour, dernier dossier rentré n°49*

	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CCAS	0	2	1	0	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0
ASLO	0	0	0	1	1	2	0	0	0	1	0	0	0	1	0
UDAF	2	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAF	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Circo AS St D	0	0	0	1	2	2	5	0	0	2	0	0	1	0	1
CHHM	0	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
SOS FA	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
APAJH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Circo AS Joinville	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
...	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	1
TOTAL	2	6	2	5	7	6	6	2	1	5	1	1	2	1	2

Autres => Maison de Retraite de Doulaincourt, EPSMM de Châlons-en-Champagne, Fondation Lucy Lebon de Montier en Der, CHRS Jamais Seul, Mandataire Judiciaire de Nancy

	TOTAL
CCAS	7
ASLO	6
UDAF	5
CAF	3
Circonscription d'Action Sociale St Dizier	14
CHHM	4
SOS FA	3
APAJH	0
Circonscription d'Action Sociale Joinville	2
...	0
Autres	5
TOTAL	49

II) Partenaires réalisant l'accompagnement social des résidents

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CCAS	0	0	1	0	3	4	2	2	2	0	1	2
ASLO	0	1	0	2	2	1	1	0	0	0	0	0
UDAF	0	3	2	2	1	0	1	0	0	1	0	1
CAF	0	0	0	1	2	2	1	1	3	2	1	1
Circo AS	0	0	3	2	1	2	3	0	3	2	1	2
CHS	0	0	1	2	0	2	0	0	1	1	0	0
Mission locale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APAJH	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
SOS FA	0	1	2	3	0	1	1	1	2	1	0	1
MSA	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0
TOTAL	0	5	9	12	9	12	10	6	13	8	3	9

Autres => CSAPA

	Moyenne par mois
CCAS	1,55
ASLO	0,64
UDAF	1
CAF	1,27
Circonscription d'Action Sociale	1,73
CHS	0,64
Mission locale	0
APAJH	0,27
SOS FA	1,18
MSA	0,18
Autres	0,27
TOTAL	8,73

III) Autres partenaires et types de partenariat

- Isabelle LEFEVRE – infirmière psy intervenant 4h/semaine depuis mars 2009 ;
- CCAS – liste des locataires donnée et mise à jour régulièrement.

Mise à jour le 6 janvier 2010

Annexe 6 :

Questionnaire aux résidants

Questionnaire aux résidents

Date : _____

Vous êtes résident(e) de la Maison Relais Colbert de Saint-Dizier. Aux fins d'y améliorer votre vie quotidienne, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous accorder un peu de votre temps en répondant à ce questionnaire, de manière anonyme.

Pensez à le donner à un membre du personnel lorsque vous l'aurez rempli !

1) Logement

Votre logement est-il :

Trop grand Trop petit De taille adaptée Ne sais pas

Connaissez-vous sa superficie : Oui Non

Précisez sa taille : _____ m²

Aviez-vous des meubles en arrivant : Oui Non

Si oui, lesquels : _____

Votre espace de rangement vous convient-il : Oui Non

Si non, pourquoi : _____

Remarques particulières quant au logement : _____

2) Vie à la Maison Relais

Entente avec les voisins (0=très mauvaise ; 5= excellente) :

0 1 2 3 4 5

Expliquez en quelques mots votre choix : _____

Nuisances sonores : Oui Non

Suggestions : _____

Participez-vous aux animations et activités : Oui Non

Si non, pourquoi : _____

Suggestions : _____

Comment trouvez-vous l'ambiance générale de la Maison Relais (*plusieurs choix possibles*) :

 chaleureuse agréable conviviale familiale
confortable paisible accueillante
 froide déplaisante incommode bruyante
inhospitalière autres (précisez) : _____

Satisfaction vis à vis de la Maison Relais (0=très mauvaise ; 5= excellente) :

 0 1 2 3 4 5

Expliquez en quelques mots votre choix : _____

Suggestions : _____

Ce que vous appréciez particulièrement à la Maison Relais : _____

Ce que vous changeriez à la Maison Relais : _____

~ Merci ! ~

Annexe 7 :

Dépouillement des questionnaires

Date : 20 janvier 2010
 Questionnaires distribués : 24
 Questionnaires rendus : 21

1) Logement

	Trop grand	Trop petit	Taille adaptée	Ne sais pas	Non répondu
01	0	0	0	0	1
02	0	1	0	0	0
03	0	0	1	0	0
04	0	0	1	0	0
05	0	0	1	0	0
06	0	0	1	0	0
07	0	0	1	0	0
08	0	1	0	0	0
09	1	0	0	0	0
10	0	1	0	0	0
11	0	0	1	0	0
12	0	0	1	0	0
13	0	0	1	0	0
14	0	1	0	0	0
15	0	0	1	0	0
16	0	0	1	0	0

17	0	1	0	0	0	
18	0	1	0	0	0	
19	0	0	1	0	0	
20	0	0	1	0	0	
21	0	0	0	1	0	
22						
23						
24						
25	-	-	-	-	-	
Total	1	6	12	1	1	21

Connaissance de la superficie :

OUI :	4
NON :	17
Non répondu :	0
TOTAL :	21

Meubles en arrivant :

OUI :	12
NON :	9
Non répondu :	0
TOTAL :	21

L'espace de rangement convient :

OUI :	15
NON :	5
Non répondu :	1
TOTAL :	21

2) Vie à la Maison Relais

Entente avec les voisins (0=très mauvaise ; 5= excellente) :

	0	1	2	3	4	5	Non répondu
01	0	0	0	0	0	0	1
02	0	0	0	0	0	1	0
03	0	0	0	0	0	1	0
04	0	0	0	0	0	1	0
05	0	0	0	1	0	0	0
06	0	0	0	0	1	0	0
07	0	0	0	0	0	1	0
08	0	0	0	0	0	1	0
09	0	0	0	1	0	0	0
10	0	0	0	0	0	1	0
11	0	0	0	0	0	1	0
12	0	0	0	0	0	1	0
13	0	0	0	0	0	1	0
14	0	0	0	1	0	0	0
15	0	0	0	0	0	1	0
16	0	0	0	0	0	1	0

17	0	0	0	0	0	1	0	
18	1	0	0	0	0	0	0	
19	0	0	0	0	0	1	0	
20	0	0	1	0	0	0	0	
21	0	1	0	0	0	0	0	
22								
23								
24								
25	-	-	-	-	-	-	-	
Total	1	1	1	3	1	13	1	21

Nuisances sonores :

OUI :	3
NON :	18
Non répondu :	0
TOTAL :	21

Participation aux animations et activités :

OUI :	12
NON :	9
Non répondu :	0
TOTAL :	21

Ambiance générale de la Maison Relais : (plusieurs choix possibles)

	chaleureuse	agréable	conviviale	familiale	confortable	paisible	accueillante	froide	déplaisante	incommode	bruyante	inhospitalière	Non répondu
01	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
02	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
03	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
05	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0
06	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
07	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
08	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
09	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
10	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
13	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
16	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0

20	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
21	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
22														
23														
24														
25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	3	8	4	1	3	5	8	1	0	0	1	0	0	34

Satisfaction vis à vis de la Maison Relais (0=très mauvaise ; 5= excellente) :

	0	1	2	3	4	5	Non répondu
01	0	0	0	0	0	1	0
02	0	0	0	0	0	1	0
03	0	0	0	0	0	1	0
04	0	0	0	0	0	1	0
05	0	0	0	0	1	0	0
06	0	0	0	0	1	0	0
07	0	0	0	0	0	1	0
08	0	0	0	0	1	0	0
09	0	0	0	0	0	1	0
10	0	0	0	0	0	1	0
11	0	0	0	0	1	0	0
12	0	0	0	0	0	1	0
13	0	0	0	0	0	1	0
14	0	0	0	1	0	0	0
15	0	0	0	0	1	0	0
16	0	0	0	0	0	1	0

17	0	0	0	0	1	0	0	
18	1	0	0	0	0	0	0	
19	0	0	0	0	0	1	0	
20	0	0	0	0	1	0	0	
21	0	0	0	1	0	0	0	
22								
23								
24								
25	-	-	-	-	-	-	-	
Total	1	0	0	2	7	11	0	21

Ce qui est apprécié à la Maison Relais :

- savoir qu'on est entouré en cas de besoin ;
- le calme ;
- qu'on ne se sente pas seul ;
- les locaux ;
- lien, rencontres, salle de convivialité, projets en groupe ;
- repas communs et animations ;
- tout le monde ;
- l'ambiance ;
- les activités et les sorties ;
- la convivialité ;
- la lingerie ;
- les échanges avec les travailleurs sociaux ;
- le logement ;
- tout !

Ce qui serait changé à la Maison Relais :

- rien ;
- l'encadrement devrait être plus strict (respect de l'autre) ;